



Depuis les vacances de la Toussaint, les ouvertures du centre de loisirs sont étendues les mercredis scolaires et trois semaines supplémentaires durant les vacances.

Voici les périodes d'ouverture et de fermeture pour 2020/2021 :

les mercredis scolaires

les vacances scolaires

2020

2020

Novembre : 04/18/25
Décembre : 02/09/12

Noël : fermé

2021

2021

Janvier : 06/13/20/27
Février : 03/10
Mars : 03/10/17/24/31
Avril : 07/14
Mai : 5/12/19/26
Juin : 02/09/16/23/30
Septembre : 01/08/15/22/29
Octobre : 06/13
Novembre : 03/10/17/24
Décembre : 01/08/15

Hiver : du 15 au 26/02/2021

Printemps : du 19 au 23/04

Juillet : sondage en cours*

Août : sondage en cours*

Automne : du 18 au 29/10/2021

**un sondage est en cours, vous pouvez y répondre en vous rendant sur le lien posté sur la page facebook du centre et de la mairie. Il sera clôturé au 01/12/2020.*

L'association TEMATOUT accueille toutes les personnes qui souhaitent apporter leur soutien de manière ponctuelle ou régulière.

N'hésitez pas à vous faire connaître

Contacts : 06.27.43.49.38 ou 09.67.78.71.82

CHLORO'FIL

**ACCOMPAGNEMENT
NUMÉRIQUE**

18 novembre
de 14 h à 16 h
à la mairie

(voir détails dans les
pages suivantes)

**ELECTIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS**

4 décembre

CONSEIL MUNICIPAL

4 décembre

EXTRAITS CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2020

Tarifs communaux 2021

Les tarifs de l'année 2020 sont reconduits pour l'année 2021.

Petites subventions

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 50 € aux associations suivantes :

- Secours Populaire
- Banque alimentaire
- Anjou-Muco
- Association française des sclérosés en plaques
- Prévention routière
- Handicap'Anjou

Convention de mise à disposition

Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition une salle de la maison des associations au conservatoire du Choletais, à titre gratuit, pour des cours de solfège tous les mercredis en période scolaire de 10h à 11h30.

Désignation du référent réseau « Agglo- Amies des aînés »

Isabelle DOKTAS a été désignée élu référent de notre commune pour le réseau « Agglo-Amie des Aînés ». Depuis 2018, l'Agglomération du Choletais adhère au réseau mondial et francophone « Ville Amie des Aînés ». Ce réseau s'engage à adapter notre territoire à une population vieillissante pour améliorer leur qualité de vie et leurs conditions d'accompagnement.

L'Agglomération poursuivra ainsi sa démarche en faveur du vieillissement actif de ses habitants autour de trois principes : la lutte contre les discriminations liées à l'âge, le sentiment d'appartenance au territoire, la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Divers

- L'enquête publique relative au permis de construire de l'Abeille se tiendra du 1^{er} décembre 2020 au 7 janvier 2021. Le dossier est consultable durant les jours et heures d'ouverture de la mairie. Le commissaire enquêteur tiendra 4 permanences : mardi 1^{er} décembre 2020 de 14 h à 18 h, samedi 12 décembre 2020 de 9 h 30 à 12 h, mardi 22 décembre 2020 de 14 h à 18 h et mercredi 6 janvier 2021 de 14 h à 18 h.
- En 2017, le CCAS avait lancé une consultation pour proposer une complémentaire santé aux habitants. Suite à la réception des offres et devant la complexité de leur analyse, le CCAS n'a pas donné suite à la procédure. Cependant, en 2018, une assurance a proposé à la commune des tarifs préférentiels pour les Maziérais. Ces remises sont toujours d'actualité, vous pouvez contacter la mairie pour plus de renseignements.
- Le CSI Chloro'Fil a constaté durant le premier confinement que certaines personnes sont restées isolées parce qu'elles ne savaient pas utiliser les **outils numériques**. Aussi il propose d'organiser des permanences numériques ponctuellement en mairie pour accompagner les personnes qui le souhaitent à utiliser leur appareil numérique. La première permanence aura lieu le **mercredi 18 novembre de 14 h à 16 h sur rdv uniquement au 0241559341**.

Décisions prises par le Maire

Le cabinet RIGAUDEAU a été retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre de la 3^{ème} tranche de la ZAC du Pré de l'Île pour un montant de 36 996 € TTC.

Le cabinet ELLENY a été retenu pour la mission dossier loi sur l'eau de de la ZAC et l'accompagnement sur la mise en œuvre de la gestion intégrée des eaux pluviales, pour un montant de 9 240 € TTC.



Le Maire et ses adjoints sont disponibles sur rendez-vous,
Le Maire, 4^{ème} vendredi de chaque mois.
Le 1^{er} adjoint en charge de l'aménagement urbain, voirie et espaces verts, 2^{ème} mardi de chaque mois.
La 2^{ème} adjointe en charge de la vie associative, affaire sociale et scolaires, 1^{er} mercredi de chaque mois.
Le 3^{ème} adjoint en charge du patrimoine et bâtiments, 3^{ème} lundi de chaque mois.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

AGENDA

NOVEMBRE

Accompagnement numérique Me 18

DECEMBRE

Commissaire enquêteur Ma 01
Élections CME Ve 04
Conseil Municipal Ve 04
Investiture CME Sa 12
Commissaire enquêteur Sa 12
Commissaire enquêteur Ma 22

Prévention de l'influenza aviaire

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE
PROTECTION OBLIGATOIRE DE TOUTES LES BASSES-COURS
AFIN D'ÉVITER LA CONTAMINATION DES VOLAILLES DOMESTIQUES



Toute personne détenant des volailles dans son jardin doit obligatoirement les confiner dans un bâtiment ou les protéger par la pose de filets, sans possibilité de dérogation.

Radar pédagogique

Période du 12 octobre au 06 novembre 2020,
Emplacement situé route de Noisy en allant vers le bourg

Vitesse	Pourcentage
0 - 30 km/h	0,00 %
30 - 50 km/h	0,00 %
50 - 70 km/h	96,55%
70 - 90 km/h	2,94 %
>90 km / h	< 1 %



On s'aperçoit que 3,39 % des usagers roulent à plus de 70 km/h, limitation de vitesse en vigueur dans la zone d'analyse. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 0,52 % des usagers dépassent la vitesse de 90 km/h.

Routes départementales, circulation difficile



RD 158

La circulation sera difficile sur la RD 158 (Cholet-Toutlemonde) du 16 novembre au 27 novembre 2020 en raison de travaux de renforcement.

Pendant la mise en œuvre des enrobés, la circulation sera interdite sur le chemin rural menant aux Noues du 16 au 20 novembre 2020.

RD 20

La circulation sera également difficile sur la RD 20 (Cholet-Maulévrier) le 17 et le 18 novembre 2020 en raison de travaux de renforcement.

Circulation dans le bourg, modification des règles

Zones partagées et priorité à droite

Les travaux de réaménagement du centre bourg entraînent une modification de voie de circulation et par conséquent du code de la route dans le bourg.

Deux plateaux ont été créés : un entre le bureau de tabac et l'église, un autre au carrefour du Calvaire. Il est rappelé aux conducteurs que ce sont des zones de circulation partagée, limitées à 30 km/h, soumises au régime de priorité à droite.

Les panneaux de signalisation ont donc été enlevés et désormais vous devez céder le passage au véhicule arrivant par votre droite.

Par ailleurs, un parking enherbé alvéolé a été créé place René Halbert. Afin de permettre un bon enracinement du gazon, le stationnement sera interdit pendant plusieurs mois.

Enfin, 5 places « arrêt minute » ont été créées devant les commerces du centre bourg. Ces emplacements sont réservés pour des arrêts de courte durée inférieure à 15 minutes.

ACTUALITÉS



Chlora'fil se reconstruit, mais reste en lien !

Compte tenu des nouvelles directives gouvernementales le centre socioculturel intercommunal Chlora'fil est dans l'obligation de suspendre toutes ses activités collectives jusqu'à nouvel ordre.

La structure n'est donc plus ouverte au public comme avant, mais uniquement sur rendez-vous individuel (pour le RAM, aide informatique...). Nous restons aussi présents auprès de chacun d'entre vous par téléphone et par mail sur les heures d'ouverture (du lundi après-midi au vendredi soir de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h).

Nous nous mobilisons actuellement pour pouvoir vous proposer d'autres manières de rester en lien, d'éviter l'isolement et de lutter contre la baisse de moral. Nous prendrons de vos nouvelles très prochainement.

POUR GARDER LE LIEN AVEC VOS PROCHES

En cette période de confinement, les outils numériques sont très utiles pour pouvoir garder un lien avec ses proches. Mais entre les soucis techniques et les nombreux outils existants, ce n'est pas toujours évident de s'y retrouver.

C'est pourquoi nous vous proposons des RDV dans votre commune pour vous accompagner ou vous apprendre à utiliser ces outils. **Sur rdv après inscription auprès du CSI Chlora'fil au 02 41 55 93 41**

Venez avec votre ordinateur, téléphone ou tablette.

CHLORO'fil

POUR GARDER LE LIEN

LES RENDEZ-VOUS DU LIEN NUMÉRIQUE

Venez avec votre ordinateur, téléphone ou tablette.
Inscription obligatoire au CSI Chlora'fil au 02 41 55 93 41

WHAT'APP,
DUO,
SMS/MMS,
TEAMS,
ZOOM,
SKYPE,
MESSENGER

Le Choletais

Les aventures de Suzette ou la chronique du

Suzette reçoit la visite de son amie Martine qui aide son père dépendant. Elle lui parle du confinement et de la canicule qui ont été difficiles à supporter pour son père.

Martine a bien senti que sa santé et son autonomie avaient encore baissé et qu'il demande de plus en plus d'attention et de présence.

« J'aimerais parfois prendre du temps pour moi, mais comment ? Je fatigue de plus en plus mais je ne sais pas vers qui me tourner. »

Suzette comprend mais elle ne vit pas la même situation que Martine. Elle l'invite à prendre contact avec les coordinatrices du CLIC qui mettent en place des formations à destination des aidants, notamment :

« Etre enfant et aidant : qui suis-je ? » : le 4 et le 18 décembre 2020 à Cholet,

« Accompagner un proche atteint de la maladie de Parkinson » : le 9 et 16 décembre 2020 à Cholet.

« Tu vas pouvoir discuter avec d'autres aidants et n'hésite pas à demander aux coordinatrices du CLIC pour que ton papa ait une compagnie pendant ton absence et qui pourra l'aider dans ses gestes, au besoin ».

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

et le vendredi de 14h00 à 17h00.

- uniquement sur rendez-vous à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagne)

- ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

